Compte rendu de la réunion du comité syndical du Syndicat mixte La Montagne

L'an deux mille vingt-trois, le 13 février à 11 Heures 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte La Montagne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux des Cheyssades sous la présidence de M. Jean-Noël BRUGERON.

Nombre de membres : - En exercice : 15 - Présents : 9

Présents : Madame Christine HUGON, Messieurs Denis GRAS, Eric MALHERBE, Jean-Noël BRUGERON, Francis SARTRE, Alain GUENNOU, Michel POULALION, Joël ROUQUET, Alain SOULIER.
Excusés : Messieurs Alain ASTRUC, Jérôme POULALION.
Absents : Madame Eve BREZET, Messieurs Samuel SOULIER, Thomas PIGNIDE, Ludovic JAFFUEL.

Monsieur Jean-Noël BRUGERON ouvre la séance.

Compte administratif et compte de gestion 2022 :
Le compte administratif présenté (voir fichier joint) est soumis au vote par Monsieur Francis SARTRE. Il est adopté à l'unanimité.

Budget Primitif 2023 :
Le président présente le budget primitif 2023 qui a été établi suite au débat des orientations budgétaires qui a eu lieu le 15 février dernier. (voir fichier joint).
Le comité syndical adopte à l'unanimité le budget primitif présenté.

Etat du personnel :
Le Président présente l'état du personnel qui est adopté à l'unanimité par le Comité Syndical.

Contributions et redevances :
La grille tarifaire (ci-jointe) présentant le montant des contributions des Communautés de Communes adhérentes, le montant de la redevance spéciale et les tarifs des déchèteries pour les professionnels est adopté à l'unanimité par le Comité Syndical.

Fin de la réunion.

Le Président,
Jean Noël BRUGERON